

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du mercredi 16 septembre 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 16 septembre 2026 à 18 heures, selon convocation du 28 août 2026.

Etaient Présents : Monsieur Michel ROUSSEAU Maire, Messieurs Jacky DUPLOUICH, Didier BAIGE Adjoints. Madame Élise THIBAUD, Adjointe. Mesdames Aurore DOMONT, Lise KNIES, conseillères municipales. Messieurs Patrick CLAUSS, Stéphane MENU, conseillers municipaux.

Étaient représentés : Monsieur Jérôme COURNIL par Monsieur Michel ROUSSEAU
Madame Emeline GOURMEL par Monsieur Didier BAIGE
Madame Karina LYPKA par Madame Aurore DOMONT
Madame Élise Thibaud, 2^{ème} adjointe a été désignée secrétaire de séance.

I- Ordre du jour :

- Approbation des procès-verbaux du 8 juillet et du 22 juillet 2026
- Demande de subvention au titre des CTD -programmation 2027
- *Grosses réparations sur les voies communales (GRVC)*
- Projet éolien « Moulin à vent » signature d'une convention avec Néoen pour le financement des mesures d'accompagnement des projets communaux
- Synthèse régionale sur les services publics de gestion des déchets »
Rapport d'observations définitives
- Fonds de soutien en faveur des communes sinistrées par les incendies
- Demandes de subventions pour les associations (Secours Populaire Français/
- Téléthon 87/Mission Locale Rurale)
- Gîtes de France : Encaissement des options instaurées par la commune
- Création d'un emploi permanent (remplace la délibération D 2026 43)
- Questions et informations diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II-Approbation des procès-verbaux des séances du 8 juillet et du 22 juillet 2026

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur les procès-verbaux ci-dessus. Aucune observation n'étant formulée les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres. Les procès-verbaux du 8 juillet et du 22 juillet 2026 sont ainsi arrêtés.

III- Demande de subvention au titre des CTD-programmation 2027

Grosses réparations sur les voies communales

Le Maire présente aux membres du conseil, l'avant-programme de voirie 2027 établi par le service voirie de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Les travaux retenus sur le budget communal sont prévus sur la VC N° 16, (partie communale du Château) ; Le montant total des travaux s'élève à 2 400.00 € H.T, soit 2 880.00 € T.T.C. Le conseil approuve les travaux retenus à 11 voix POUR et sollicite le Maire pour déposer un dossier d'aide financière auprès du département 87 au titre des Contrats Territoriaux Départementaux 2027.

IV- Projet éolien « Moulin à vent » signature d'une convention avec Néoen pour le financement des mesures d'accompagnement des projets communaux

**Madame Elise Thibaud, Monsieur Didier Baige concernés par le projet, ont quitté la salle pour ne pas prendre part au débat, ni au vote. (Monsieur Jérôme Cournil n'était pas présent à cette séance).*

Le Maire rappelle au conseil municipal que la société NEOEN prépare la construction du parc éolien du Moulin à Vent qui débutera prochainement. Dans ce cadre, la société Centrale Eolienne du Moulin à Vent propose une participation financière d'accompagnement de projets de territoire :

Le financement de dispositifs d'amélioration énergétique sur des bâtiments communaux. La société Centrale Eolienne du Moulin à Vent pourra participer au financement de projets communaux à hauteur d'un montant total de 50 000 €, ne dépassant pas 80% des coûts totaux des projets susmentionnés.

Le conseil municipal autorise à 7 voix POUR, le Maire ou son représentant, à signer la convention relative au financement des mesures d'accompagnement susvisées.

V- Synthèse régionale sur les services publics de gestion des déchets » Rapport d'observations définitives

Le Maire présente le rapport relatif à la synthèse régionale sur les services publics de gestion des déchets en Nouvelle-Aquitaine.

Ce rapport présente les principaux éléments relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services publics de gestion des déchets et constitue un outil d'information.

Le conseil municipal PREND ACTE du document présenté.

VI- Fonds de soutien en faveur des communes sinistrées par les incendies

Le Maire propose au conseil municipal de soutenir les communes impactées par les incendies ; dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

■ Faire un don d'un montant de 378. € (1€/habitant) à l'Association des Maires de France AMF Aides sinistrés. A 11 voix POUR, le conseil approuve le soutien financier ci-dessus.

VII- Demandes de subventions de la part des associations suivantes :

- *Secours Populaire Français* : le conseil municipal décide à 11 voix POUR d'octroyer une subvention de 50 €
- *Téléthon 87 et Mission Locale Rurale* : A 11 voix CONTRE, le conseil décide de ne pas attribuer de subvention à ces deux associations.

VIII- Gîtes de France : Encaissement des options instaurées par la commune

Le Maire propose au conseil que les différentes options (forfait ménage, location de draps, linge de maison), instaurées par la commune figurent sur le contrat de location établi par les Gîtes de France et soient directement encaissées par les Gîtes de France à compter de cette date.

Le conseil municipal favorable à cette proposition, délibère à 11 voix POUR.

IV- Création d'un emploi permanent (remplace la délibération D 2026 43)

Le Maire informe que la délibération D 2026 43 prise lors de la dernière séance de conseil comporte un manque de précision au niveau de la catégorie hiérarchique, il est nécessaire d'apporter une modification et de refaire la délibération. Le conseil approuve la modification à 11 voix POUR.

Questions et informations diverses

*Intervention de Monsieur Rousseau :

*Feu d'artifice :

Le feu d'artifice 2026 ayant été annulé, le Maire est en charge de prendre contact avec l'artificier pour définir les conditions à prévoir pour le prochain feu d'artifice.

***Association Mobilité Solidaire Rurale :**

Le Maire informe le conseil que l'association Mobilité Solidaire Rurale lance sa campagne de recherche de bénévoles afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants de notre territoire.

Le conseil propose de diffuser les visuels communiqués par l'association sur l'application PanneauPocket.

***Travaux de voirie**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu un mail des services de la maison du département, centre de Magnac-Laval concernant des travaux de voirie au niveau des villages de Plaisance et de Lavalette-Montavie. Le Conseil demande au Maire de prendre contact avec le technicien voirie de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

***Culture au Grand jour**

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne propose de programmer un spectacle dans le cadre de la culture au Grand Jour, édition 2027 dans notre commune. Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

***Mise en place d'un dépôt pour les déchets verts**

Le conseil municipal envisage de mettre en place un dépôt communal destiné aux déchets verts (tonte de pelouse, tailles de haies ...). L'objectif serait de proposer une solution de proximité permettant de limiter les déplacements vers la déchèterie.

Les modalités de mise en place (lieu d'implantation du dépôt, conditions d'accessibilité, les déchets acceptés ou exclus, la valorisation des déchets verts etc...) seront étudiées par le conseil.

Monsieur Jérôme Cournil est en charge de ce dossier.

***Bornes électriques au camping :**

Le conseil propose qu'une étude soit réalisée pour l'installation de bornes électriques au camping.

***Chats errants**

Suite à la présence de nombreux chats errants sur le territoire de notre commune, « La Fondation Brigitte Bardot » contactée par mail a répondu en précisant ses conditions financières d'intervention.

L'offre est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Madame Aurore Domont est en charge de ce dossier.

Intervention de Madame Elise Thibaud

***CTD programmation 2026**

Madame Elise Thibaud donne le compte-rendu de la réunion des CTD-Programmation 2026 et informe le conseil des subventions accordées par le conseil départemental pour l'aménagement de notre camping, la création d'un cheminement piéton du camping au bourg, la création d'une aire de jeux au camping et pour les travaux de voirie 2026.

***Aire de jeux au camping**

Afin de garantir une installation conforme aux exigences de sécurité des jeux, Madame Elise Thibaud souhaiterait solliciter une entreprise pour la mise en place des jeux au camping. Le conseil propose de contacter deux entreprises et demande que les jeux soient commandés le plus tôt possible compte-tenu des délais de livraison, afin de permettre leur installation sur l'exercice 2026.

***Sortie des enfants**

Madame Élise Thibaud demande que la liste des enfants de la commune lui soit adressée par mail afin de prévoir une sortie pour la fin de l'année.

***Intervention de Monsieur Jacky Duplouich**

Travaux peinture

Monsieur Duplouich en charge du dossier informe le conseil qu'il prendra contact avec l'entreprise SARL Vacher pour obtenir un deuxième devis concernant la réfection des peintures des menuiseries de la salle des fêtes et de l'école.

Intervention de Monsieur Clauss

***Porte du gîte rural**

Monsieur Patrick Clauss en charge de l'accueil des locataires au gîte signale au conseil qu'il serait nécessaire de prévoir le remplacement de la porte du gîte (problème d'ouverture et de fermeture).

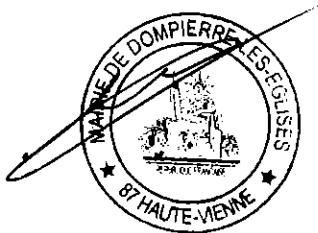
Le Maire est en charge de prendre contact avec 2 entreprises.

***Cheminement piéton entre le camping et le bourg**

Monsieur Patrick Clauss signale qu'il manque 1 éclairage au niveau des plots reliant le bourg et le camping.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt heures et quarante-huit minutes.

Le Maire,
Michel Rousseau



La Secrétaire de séance,
Elise Thibaud